rompre vous-même avec eux et de les chasser de l'Assemblée par un vote solennel.

Personne n'a osé le faire, et sur quelques mots ayant trait à cette proposition, M. Gambetta, auquel manquent les audaces honnêtes, mais qui en a quelques autres, a proclamé hautement leur résolution de ne pas rompre avec cette queue immonde, parce que, — arrière-garde aujourd'hui, elle sera l'avant-garde au jour de la bataille.

Le groupe où se trouvent M. Thiers, M. Perrier, M. Dufaure, etc., — au lieu de repousser ce parti et leurs chefs, s'y est affilié, — se réservant, il est vrai, au jour du triomphe, — de jouer leurs alliés, qui comptent également les jouer.

Ceux-ci veulent se faire traîner, hisser au pouvoir; — le groupe en question veut s'y faire pousser.

Au jour de ce triomphe, les soi-disant républicains radicaux, la porte enfoncée, se proposent de « flanquer » par la fenêtre, MM. Thiers, Perrier, Dufaure, etc.; — tandis que ceux-ci ont la ferme résolution, une fois entrés, de leur jeter la porte sur le nez.

Mais la vérité est que, si nous sommes condamnés à ce malheur, M. Thiers sera débordé par M. Gambetta, qui sera débordé par les communards et les brigands, — ce qui, après des désordres et des misères innombrables, — nous livrera à un sauveur quelconque, à une royauté, à une dictature, à un despotisme, peut-être devenu nécessaire.

Rappelez-vous bien que, — quelque ardentes qu'aient été les intrigues bonapartistes, auxquelles s'étaient mêlés et M. Thiers et le groupe politique désigné sous le nom de « la rue de Poitiers », ce ne sont pas ces intrigues ni ces gens-là, ce sont pas ceux qui ont crié « vive l'Empereur », mais ceux qui ont crié « vive Robespierre », qui ont fait le second empire.

« De la licence effrénée usurpant le nom de liberté, dit Cicéron, sort de la tyrannie comme de sa souche naturelle (1).

Donc, ce qu'on nous propose, ce qu'on nous présente, ce qu'on veut nous imposer, ce n'est pas la république, — c'est précisément le contraire de la république. — c'est le despotisme masqué, c'est le gâchis, c'est la misère, c'est la honte, c'est la perte de la France.

Excepté moi, je ne vois pas un seul républicain, — je ne vois que des borgnes s'efforçant de faire des aveugles, pour se créer des droits et des chances à la royauté.

ALPHONSE KARR (*Les Guêpes*.

(1) Ex hâc nimi licencià puàm illi solam libertatem putant, ut ex stirpe quadam nasci tyrannum.

LETTRES DE PARIS

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*

Paris, 18 janvier.

Je ne puis me dispenser de vous en parler, car la chose fait quelque bruit, beaucoup plus assurément qu'elle ne mérite. Il s'agit d'une correspondance du *Times* dans laquelle on étudie l'éventualité d'une retraite volontaire du maréchal de Mac-Mahon, que les difficultés de la situation décourageraient. Signalons la coïncidence de ce ballon d'essai avec diverses dépêches venant de Berlin et d'ailleurs et parlant sans plus ample explication d'une solution violente de la question gouvernementale en France.

Ces dépêches, étant connue, leur source perdent toute importance; il n'en est pas tout à fait de même pour la correspondance du *Times*. On a souvent fait remarquer qu'il n'y a pas, sous certains rapport, d'analogie à établir entre les journaux anglais, et que dans ces derniers on peut tout écrire en payant. En Angleterre un journal est avant tout une opération commerciale, et l'on est pas surpris de lire à un jour d'intervalle ou quelquefois dans le même numéro des articles qui se contredisent. Cependant, dans le cas présent, la chose est plus grave, puisque c'est dans la correspondance même du journal anglais que la question est traitée. Donc, prenons-là au sérieux, non pas pour réfuter les assertions du *Times*, mais uniquement pour chercher d'où le coup peut partir, cherchons *cui prodest*, nous trouverons *qui fécit*. Un autre journal anglais qui jouit d'une grande autorité de l'autre côté de la Manche, le *Pall Mall Guzette* prétend que c'est M. de Broglie qui a fait lancer ce ballon d'essai : il voudrait effrayer les conservateurs par la menace détournée de la retraite du maréchal et les obliger ainsi à adhérer à ses propres projets d'organisation du septennat.

Le journal anglais nous paraît errer complètement. Le correspondant du *Times* n'est pas porte-voix de M. de Broglie, et l'on sait qu'il est un des familiers de l'Hôtel Bagration. Que de fois déjà la correspondance du *Times* n'a-t-elle pas reproduit les inspirations de M. Thiers.

Et quel est dans l'assemblée le plus irréconciliable ennemi du maréchal, si ce n'est M. Thiers? On ne nous ôtera pas de l'esprit que l'ancien président est pour quelque chose dans la publication de ce ballon d'essai. Est-il nécessaire d'ajouter que le maréchal n'est pas plus disposé aujourd'hui qu'il y a six mois à céder sa place à M. Thiers ou à tout autre prétendant.

Tous nos journaux d'hier soir et de ce matin entretiennent encore leurs lecteurs des divisions de la droite et de l'effet produit par les récentes déclarations de M. d'Audiffret-Pasquier. Voilà donc la fameuse conjonction des centres remise une fois de plus sur le tapis. Un certain nombre de membres du centre droit seraient disposés à adhérer au programme de M. le duc Pasquier : organisation d'une république de six ans. La majeure partie du centre gauche adhérerait; ainsi serait réalisée l'union des centres.

Pendant ce temps la gauche, selon l'expression familière, se borne à faire le mort. C'est très adroit de ne pas bouger, de paraître se désintéresser de toutes ces négociations parlementaires. Nous admirons cette discipline et cette habileté. Nous avouons pourtant que nous ne sommes pas très inquiets, car nous croyons qu'au moment du danger la majorité se fera toute seule et naturellement. La droite modérée et l'extrême droite, le groupe de l'appel au peuple et le centre droit, ne veulent pas de la république, ils le prouveront le jour du vote.

L'élection de M. Cazeaux est considérée comme un succès très marqué pour le parti conservateur; il suffit de comparer les chiffres des deux scrutins pour comprendre que beaucoup d'électeurs volant au premier tour pour M. Alicot, présenté comme candidat septennaliste, et agréable au gouvernement, ont voté contre lui au second tour parce qu'il était devenu le candidat des radicaux, le protégé de M. Thiers.

La Bourse a baissé aujourd'hui, non pas à cause de l'élection de M. Cazeaux en elle-même, qui avait été d'abord bien accueillie, mais en raison des conséquences qu'elle peut avoir. On disait en effet que bon nombre de membres du centre droit, effrayés autant qu'irrités de ce nouveau succès du parti bonapartiste, n'hésiteraient plus à se rapprocher du centre gauche, et dès lors il est à redouter que, en dehors de la solution républicaine, on ne puisse plus réunir dans l'Assemblée les éléments d'une majorité gouvernementale. Aussi la spéculation, qui est essentiellement conservatrice, s'est-elle montrée sérieusement inquiète, et nos cours baissent malgré les achats faits par les recettes générales et qui se sont élevés aujourd'hui à 129.000 fr. de rentes.

Le *Figaro* donne ce matin une singulière nouvelle : il annonce que le maréchal Serrano est attendu à Madrid, où il recevra du nouveau gouvernement un grand commandement. A la rigueur cela ne nous surprendrait que médiocrement. Dans ce cas, M. Serrano ne serait plus qu'une variété de Monck.

Il y a eu ce matin conseil des ministres sous la présidence du maréchal, à l'Elysée. On s'y est occupé particulièrement des résultats des dernières réunions parlementaires et du programme de république septennale exposé par M. d'Audiffret-Pasquier. Nous ne croyons pas être indiscret en disant que ce programme, très-vivement combattu par quelques-uns des ministres, ne paraît pas plaire au maréchal. Nous ne nous avancerons pas trop en disant que le maréchal se refuserait énergiquement à une proclamation de la république qu'il juge tout à fait en opposition avec le mandat qui lui a été donné le 20 novembre.

On parle ce soir de complications qui surgissent en Orient et de l'éventualité d'une intervention armée de la Turquie dans les principautés.

Les avis de Versailles portent que, avant la séance, on s'est beaucoup occupé dans les couloirs de l'élection d'hier. M. de Broglie a déclaré hautement qu'il est faux qu'il se soit rallié au programme de M. d'Audiffret-Pasquier, et il a insisté sur la nécessité de ne pas détacher de la majorité gouvernementale le groupe de l'appel au peuple.

Trois députés du centre droit viennent de se faire inscrire à la réunion de l'appel au peuple.

La commission d'enquête, sur l'élection de la Nièvre, s'est réunie aujourd'hui et a entendu le rapport de M. de Choiseul.

Paris, 18 janvier 1875.

On a répandu aujourd'hui à la Bourse toutes sortes de bruits plus ou moins vraisemblables et qui ont fortement ébranlé les principales valeurs. On a prétendu qu'une escadre anglaise était envoyée sur les côtes d'Espagne pour devancer l'arrivée de l'escadre allemande; on parlait même d'une convocation extraordinaire du parlement Britannique.

Suivant d'autres rumeurs, le duc de Broglie aurait renoncé à toute combinaison ministérielle, et le duc d'Audiffret-Pasquier serait chargé de former un ministère de conjonction des centres, avec la proclamation de la République, comme article du programme. On allait jusqu'à dire que le maréchal de Mac-Mahon donnerait sa démission.

Vous voyez que, pour une seule journée, voilà pas mal de canards.

En ce qui concerne l'Angleterre, il se pourrait très bien qu'elle ne voulut pas tolérer une intervention de l'Allemagne en Espagne.

Quand aux combinaisons ministérielles, ni le duc de Broglie, ni le duc d'Audiffret-Pasquier, ni aucun autre personnage politique, ne peuvent savoir, dans la situation actuelle, avec quels éléments un ministère peut être formé, puisque nul ne sait de quel côté se trouvera la majorité dans la question des lois constitutionnelles. Nous sommes, comme je vous l'ai déjà écrit, en présence de l'inconnu et de l'imprévu.

De tous les membres de l'Assemblée, le plus incapable de former un ministère, c'est le duc d'Audiffret-Pasquier, qui ne trouverait pas deux collègues pour s'associer à un caractère aussi inconstant et toujours aussi passionné dans toutes ses variations.

Les journaux du centre gauche prodiguent, en ce moment, les plus grands éloges à M. d'Audiffret-Pasquier depuis qu'il s'est prononcé pour une république de six années. « Comment, dit le *Journal des Débats* aux républicains, fermer les rangs où les monarchistes demandent à faire un volontariat de six ans. » — Mais la *République française* n'entend pas de cette oreille et signifie au centre gauche que la démocratie radicale ne saurait s'accommoder de cette *république de six ans*, dûment *baptisée et emmaillotée par des mains Orléanistes*.

La politique de M. d'Audiffret-Pasquier et du centre gauche ne peut nous conduire à la République définitive ou à l'Empire. Nous venons d'en avoir une nouvelle preuve par l'élection des Hautes-Pyrénées. Tous les organes du centre gauche s'étaient alliés avec toutes les gauches pour appuyer la candidature septennaliste de M. Alicot, qui n'en a pas moins été battu pas plus de 600 voix de majorité données au candidat Bonapartiste.

Pourquoi celui-ci a-t-il triomphé? Parce que, en haine de la République et de l'appui des républicains, un certain nombre de conservateurs qui, au premier tour, avaient voté pour le candidat septennaliste, ont reporté leurs voix, au second tour, sur le candidat Bonapartiste. Le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon peut voir la faute commise en ne désavouant pas l'appui donné par les thiéristes, les républicains et les radicaux.

Notez que ce nouveau triomphe Bonapartiste se produit au lendemain de l'enquête parlementaire destinée à écraser les impérialistes. C'est là encore une preuve de l'impuissance de la politique patronée par M. d'Audiffret-Pasquier. Cette impuissance est démontrée avec beaucoup de raison et de force par notre confrère M. de Godlewski, qui, en passant de la rédaction de l'*Union du Sud-Ouest* à l'*Impartial du Loiret*, a donné à ce journal une des premières places dans notre presse provinciale; notre confrère dit :

« Pour lutter contre les progrès chaque jour plus alarmants du Bonapartisme, le mieux serait de fermer la porte à ses convoitises et à ses espérances en proclamant le plus tôt possible la Monarchie nationale et traditionnelle. Tant que le pouvoir restera abandonné aux compétitions des partis, toutes les enquêtes et contre-enquêtes ne pourront absolument rien contre les envahissements de l'impérialisme.

« La France, dites-vous, sera édifiée sur les agissements des partisans de l'Appel au peuple; le beau résultat, croyez-vous que le pays qui n'a pas su comprendre la leçon de Sedan profitera davantage des enseignements d'une enquête parlementaire ?....

» Vous n'avez point voulu proclamer la monarchie, vous n'avez point voulu vous servir de la loi de déchéance. Que venez-vous demander aujourd'hui une enquête sur des agissements dont vous êtes vous-mêmes les premiers complices ? »

Le *Figaro* et la *Liberté* publient deux lettres du général d'Algarra, comte de Vergara, pour démentir les faux bruits propagés par la presse alphonsiste, vous ne manquerez pas de reproduire ces deux importantes lettres.

Les alphonsistes avaient annoncé que les carlistes mettraient bas les armes en face du jeune Don Alphonse, et que leurs chefs, dont la plupart ont appartenu à l'armée régulière, retourneraient au service de Dona Isabel.

Les alphonsistes croyaient pouvoir impunément attaquer tour à tour le roi Charles VII, les autres princes de la maison de Bourbon qui sont auprès de S. M., enfin le maréchal Elio, qui n'a pas cessé d'être ministre de la guerre du roi. Mais tous ces mensonges tombent devant les démentis publiés, chaque fois qu'ils se produisent, par le général d'Algarra, dans la correspondance carliste.

P. S. On s'entretient beaucoup aujourd'hui à Versailles, de l'élection des Hautes-Pyrénées.

Ce soir, les journaux bonapartistes sont triomphants. Le *Pays* dit : « L'exemple des Bruas, des Levavasseur, des Alicot, portera-t-il fruit ? Le gouvernement, sans notre appui, est incapable de faire passer un candidat. »

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Président : M. BUFFET.

Séance du 17 Janvier 1875

La séance est ouverte à 2 h. 30.

Après l'adoption du procès-verbal, l'Assemblée reprend la deuxième délibération du projet de loi relatif à la constitution des cadres. M. le général Charreton demande au nom de la commission, la suppression de deux régiments d'infanterie de ligne et la création d'un quatrième régiment de tirailleurs algériens.

M. le général Guillemaut combat cette proposition et demande que l'effectif numérique de chaque compagnie soit porté à 95 hommes.

M. le comte de Bastard maintient les propositions de la commission, qui sont aussi appuyées par le ministre de la guerre.

M. Lucet, député de l'Algérie, demande que l'on fixe dans la loi l'effectif normal des troupes tenant garnison en Algérie.

L'orateur émet dss doutes sur la fidélité des tirailleurs algériens.

M. le comte de Bastard, au nom de la commission, déclare que la fixation légale demandée par M. Lucet n'est pas possible.

Il ajoute que les tirailleurs algériens ont fait brillamment leurs preuves dans la dernière guerre.

Les amendements Lucet et Guillemaud sont rejetés.

L'Assemblée adopte le paragraphe de l'art. 3 fixant la composition du 19e corps.

Une discussion s'engage sur le paragraphe du même article, portant que les cadres de chaque compagnie comportent chacun deux capitaines.

M. Margaine combat cette disposition.

M. le rapporteur Charreton soutient le paragraphe.

M. le général Billot demande que l'on adjoigne en outre un commandant en second à chaque chef de bataillon.

Le ministre de la guerre déclare indispensable la création d'un capitaine en second.

L'amendement de M. Margaine, portant qu'il existe un capitaine par compagnie, est rejeté.

Le paragraphe correspondant de l'art 3 est adopté.

Il en est de même de l'ensemble de l'art. 3.

L'art. 4 est également adopté, avec une disposition portant création de 19 escadrons d'éclaireurs volontaires.

Sur l'art 6 M. Jean Brunet demande que le génie soit réuni à l'artillerie.

Le général Pélissier demande le renvoi de cet amendement au ministre de la guerre.

M. Chaper combat l'amendement au nom de la commission.

Le ministre de la guerre déclare que la fusion proposée est impossible.

L'amendement Brunet est rejeté et l'art. 6 est adopté.

La séance est levée à 5 h. 35.

Alsace-Lorraine

Les catholiques d'Alsace ont été fort affligés dans ces derniers temps. Parmi leurs douleurs, la perte presque subite de M. Eugène Lefébure, qui, pendant près de vingt années, a été leur représentant au Corps législatif, n'est pas une des moins cruelles.

M. Lefébure, père de M. Léon Lefébure, député de la Seine et ancien sous-secrétaire d'Etat aux finances, était allié par son mariage à l'un des créateurs de l'industrie cotonnière en Alsace, M. Herzog du Logelbach, dont il avait épousé la fille. Il a rendu non-seulement à la circonscription de Colmar, qu'il représentait, mais à tout le département, des services signalés. Il connaissait les besoins du pays qu'il représentait, et il a toujours, soit au conseil général dont il était membre, soit auprès du gouvernement, usé de sa légitime influence pour obtenir ce qui pouvait contribuer à développer les ressources du département, à en améliorer la situation et à en faire valoir les intérêts.

Sous l'Empire, il a été l'un des quatre-vingt-douze *députés* qui ont voté le maintien du pouvoir temporel du Saint-Siége, ce qui prouve l'indépendance de son caractère et la fermeté de ses convictions religieuses. A l'occasion de la lutte pour la grande cause de l'enseignement libre, il a publié un Mémoire sur le *Droit d'option des conseils municipaux entre instituteurs laïques et instituteurs congréganistes*. A cette époque, malgré l'opposition qu'il rencontrait, il a doté la paroisse d'Orbey, en Alsace, dont il était maire, de FRÈRES *de la Société de Marie*, et dans différentes rencontres, les communes se sont appuyées sur le Mémoire de M. Lefébure pour faire valoir leurs droits dans le choix des instituteurs congréganistes.

M. Lefébure avait, avant son mariage, pratiqué la médecine, et il s'est souvenu de ses anciennes études pour le soulagement des pauvres, auxquels il laissa souvent des preuves palpables de sa charité.

Bien qu'il soit resté Français, M. Lefébure avait conservé ses propriétés à Orbey, et il a désiré que son corps fût enterré dans ce pays qu'il avait tant aimé, et au milieu de ces populations auxquelles il avait consacré sa vie. Mourant à Orbey, à l'instant où il voulait aller passer l'hiver à Nice, comme les années précédentes, ses désirs furent accomplis. Il a été enterré là où il avait passé les meilleurs instants de sa vie. Malgré la mauvaise saison, on était accouru de toutes parts pour assister à ses funérailles. Son fils, qui se trouvait à Paris au moment où la mort lui ravissait son père, n'a pu lui fermer les yeux. Il n'a pu arriver à Orbey que pour rendre les derniers devoirs à celui dont il a hérité les belles qualités.

Les habitants de l'Alsace n'oublieront pas de sitôt M. Lefébure. Il a rendu trop de services pour qu'on en perde le souvenir, et sa mémoire restera en bénédiction auprès de tous.

PAUL MOREL.

Les communards à Bruxelles

On lit dans la *Liberté* :

« Il y a deux ans, le nombre des réfugiés de la commune résidant à Bruxelles était relativement considérable; aujourd'hui beaucoup d'entre eux ont trouvé des emplois dans les villes de la province, d'autres sont allés en Hollande, si bien qu'il n'en reste que deux ou trois cents environ dans la capitale de la Belgique.

» Parlons d'abord de quelques célébrités.

» M. Ranc vit à l'écart, en bourgeois misanthrope; aussi, dans le clan des purs, passe-t-il pour un *lâcheur*. On ne le rencontre nulle part, et c'est par hasard que nous nous sommes trouvé à dîner à côté de lui au restaurant de la *Cloche d'Or*. Il a légèrement grisonné. Après son duel avec M. Paul de Cassagnac, il fut l'objet d'une certaine curiosité, tant qu'il porta le bras en écharpe. Maintenant personne ne se détourne pour le regarder; on peut même dire qu'il est peu connu dans Bruxelles.

» Georges Cavalié, dit *Pipe-en-Bois*, a plus de notoriété. Dès les premiers jours de son arrivée, il se mit à pérorer dans les tavernes, pensant être protégé par les fameuses libertés que possède la Belgique; mais la police bruxelloise, très-dure pour les étrangers, lui fit savoir qu'en agissant de la sorte il s'exposait à être expulsé du territoire, et depuis lors il a modifié ses allures. Il prononce bien quelques harangues, de çà et de là, mais dans des réunions privées, où l'autorité n'exerce pas de surveillance.

» Aux yeux des réfugiés qui vivent de leur travail, *Pipe-en-Bois* est presque suspect, parce qu'il n'a aucune occupation régulière. Pendant plusieurs mois il a été employé chez un architecte, mais depuis quelque temps il est absolument oisif. Il collabore, dit-on, à de petits journaux, notamment à la *Gazette des Théâtres*, que vient de fonder M. Albin, un Français réfugié.

» En ce moment, par exemple, il est fort occupé par les répétitions d'une revue de fin d'année dont il est un des principaux auteurs et qui va se jouer sous peu de jours au théâtre des délassements. La pièce a pour titre: *la Chaudière*.

» Les autres personnages marquants de la Commune sont Auguste Okolowich ancien colonnel des fédérés, et Laporte qui a commandé pendant quelques jours, le fort d'Issy. Okolowich exploite avec un succès un nouveau procédé pour dégraisseries étoffes de laine, et Laporte fait des conférences scientifiques, rue de la Lourche. Jamais un mot de politique. Les autres réfugiés n'ont joué que des rôles secondaires, se sont des comparses du grand drame révolutionnaire. On peut les diviser en deux catégories bien tranchées; ceux qui ne désirent que rentrer dans leur patrie pour y vivre en dehors des luttes des partis, et ceux qui, en attendant la *revanche*, dressent des listes de proscription. Ils vivent dans un état perpétuel de défiance les uns envers les autres, s'accusant mutuellement d'être au service de la police française. Celui qui écrit ces lignes, ayant été présenté par un réfugié au caboulot du *Pierrot*, galerie du Prince, 9, où se réunissent de nombreux exilés, passa immédiatement par un audacieux *mouchard*.

» Les réfugiés de la Commune sont très mal vus à Bruxelles, et la police les surveille avec une extrême sévérité; à la moindre incartade, ils sont expulsés du territoire. La veille du premier de l'an, *Pipe-en-Bois* ayant pris part à une violente querelle qui s'était élevée au *Café américain*, ses amis craignaient que cela ne suffit pour motiver un arrêté d'expulsion. »

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Présence du Sulfate de fer dans les Laines (1)

Je me trouvais, il y a quelque temps, dans un groupe de manufacturiers où on s'entretenait du résultat du procès qui s'est déroulé devant le Tribunal de Commerce de Roubaix, à propos de la surcharge des laines en glycérine.

On vint à parler de l'emploi accusé du *sulfate de fer* pour charger les laines et on fit remarquer que c'était une surcharge encore moins coûteuse que la glycérine, attendu que le sulfate de fer ne vaut que 10 *centimes le kilog*.

Quelques réflexions à ce sujet, dans l'intérêt de la vérité, ne seront peut-être pas déplacées, afin d'établir le degré de la responsabilité morale des façonniers.

D'abord, il est évident que si la présence du sulfate de fer dans la laine est le résultat d'une addition volontaire pour en augmenter frauduleusement le poids, elle est blâmable et condamnable à tous les points de vue.

Mais il est juste de faire remarquer que, dans certains cas, on se sert du *sulfate de fer* et que, dans d'autres, il peut se former à l'insu du travailleur par la combinaison de différents corps et des réactifs employés.

En présence de ces faits, on comprend le mobile d'équité qui dicte ces réflexions.

Ainsi, on emploie le *sulfate de fer* pour la teinture au noir et pour la réparation du bleu de prusse.

Dans ce cas, il n'y a pas de fraude.

On obtient le sulfate de fer ;

1° *Dans la préparation de l'alun par les schistes alumineux contenant du sulfure de fer.*

2° *En décomposant l'eau par le fer et l'acide sulfurique, ce qui donne du du sulfate de fer parfaitement pur.*

Or, n'est-il pas permis de supposer qu'en pratique, et en dehors de son emploi connu, une partie au moins du sulfate de fer dont on se plaint, peut se former par l'alun et la décomposition de l'eau employée, soit par la présence du fer entraîné dans les conduites d'eau, soit par l'acide sulfurique ou autres acides analogues, dont on se sert en teinture et même dans le peignage?

La *fraude* ne résulterait encore là qu'autant que la *proportion de fer* serait *exagérée*, et si elle n'était pas amenée involontairement, par l'ignorance ou par l'incurie du façonnier.

En résumé, quelles que soient les causes de la présence du sulfate de fer dans les laines, il est opportun d'appeler sur ce point l'attention des intéressés et de chercher à empêcher sa formation à cause des désordres qu'elle occasionne.

La Société d'Emulation de Roubaix a dans son sein des savants; elle ferait chose utile en priant l'un d'eux de vouloir bien donner les éclaircissements désirables sur ce point, tant sous le rapport scientifique que pratique.

A. MUSIN.

(1) Extrait des mémoires de la Société d'Emulation de Roubaix.

ETRANGER

ALLEMAGNE. — Le séminaire catholique de Fulda a été fermé par le sous-préfet (landrath). Les élèves et les professeurs ont reçu l'injonction de partir immédiatement. En revanche, M. de Heereman, membre du parti catholique, vient d'être élu député à la Diète de Prusse dans la circonscription électorale de Munster.

On écrit de Berlin, le 16 janvier à la *Gazette de Cologne* que le prince de Bismark est encore souffrant et est surtout très-sensible au froid. On ajoute que le chancelier de l'empire n'a pu faire ces jours derniers que quelques promenades en voiture. Le même correspondant annonce que les trois plus jeunes enfants du prince impérial d'Allemagne sont atteints de la rougeole.

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

La commission établie dans le département du Nord pour examiner les aspirants et aspirantes au brevet de capacité pour l'instruction primaire ouvrira sa première session de l'année 1875 le lundi 22 février prochain, à huit heures du matin, dans l'une des salles de la nouvelle préfecture, à Lille.

L'ordre des examens est réglé ainsi qu'il suit :

1° *Aspirantes* : Brevet simple, lundi 22 février. — Matières facultatives, lundi 1er mars. — (Les examens ne seront pas publics.)

Aspirants : Brevet simple, lundi 8 mars. — Matières facultatives, lundi 15 mars. — (Les examens seront publics.)

Les aspirantes au certificat d'aptitude pour la surveillance des salles d'asile seront examinées, à Lille, le lundi 22 mars, par une commission spéciale.

Les aspirantes devront se faire inscrire au plus tard le 22 janvier, et les aspirants le 8 février, à la préfecture, Lille (secrétariat de l'inspection académique.)

—

M. Robinet de Cléry, ancien procureur de la République à Lille, ancien procureur-général à Dijon, a été installé hier en qualité de procureur-général près la cour d'appel de Lyon.

Dans son discours, ce magistrat a signalé la révolution comme la véritable ennemie de la France à l'intérieur et à l'extérieur. Un frémissement a parcouru l'auditoire quand il a montré *les doctrines de 1793 et de 1871, transformées en évangile révolutionnaire, journellement récité dans les clubs et les sociétés secrètes*. Il a ajouté : « Si un jour toute la constitution de notre malheureux pays devait se résumer dans le nom d'un seul homme, il faudrait y voir notre salut, car le nom de Mac-Mahon signifie: Foi chrétienne et amour de la patrie. »

—

Hier soir, cinq tapageurs ont été arrêtés dans un bal public de la rue de la Guinguette et conduits au poste de sûreté.

—

Les journaux anglais rapportent que la marine vient de faire, dans le port de Leith, près d'Edimbourg, des expériences relatives à l'extinction des incendies à bord des navires, au moyen de vapeur d'eau. Ces expériences ont donné d'excellents résultats.

On se rappelle, dit le *Propagateur*, qu'il y a une dizaine d'années, M. le docteur Dujardin, notre concitoyen, l'inventeur de ce système, avait, pendant une exposition agricole à Lille, donné ses appareils extincteurs à l'appréciation du jury et du public.

Le feu a été allumé dans la cale du steamer à l'aide de pétrole et de bois, puis la vapeur a été injectée des chaudières. En dix minutes, la cale était pleine et le feu complétement éteint. La cale eût été remplie de marchandises, que l'on se fût plus rapidement encore rendu maître de la conflagration.

Ce sont les secondes expériences qui se font en Angleterre. Les premières ont été aussi concluantes. On ne saurait trop en faire connaître les résultats, l'emploi de ce moyen pouvant, dans bien des cas, avoir pour conséquence immédiate la préservation de l'existence de centaines de personnes.

—

On lit dans l'*Echo de la Frontière* de Valenciennes :

« Un ingénieur de Bruxelles, sollicite, nous dit-on, la concession de tramways partant de la place d'Armes, et se dirigeant vers Raismes et Vicogne par la rue de Paris, la porte Ferrand et le viaduc. Nous applaudissons des deux mains à la construction des tramways dans notre ville et ses environs, mais ce que ne saurions approuver, ce serait le passage des *cars* sur le viaduc. Sa largeur nous paraît déjà insuffisante pour y permettre à la fois la circulation des voitures et des piétons. Qu'adviendra-t-il si on y établit des rails pour les tramways. Il y a là une question digne de fixer l'attention de nos administrateurs. »

sonniers de Bédouins, de nègres barbares ou de bandits s'évadant à travers les plus affreux obstacles.

— N'avoir pas écrit ! la belle preuve qu'on est mort, pensait Binigan. Autant dire que le ventre de la baleine est une petite poste.

Il ne parla de rien à ses parents, qui lui firent grande fête, et, non sans hésitations, alla rendre visite aux parents Divoal.

Le temps avait accompli son œuvre. La mère de Victor soupira, mais ne pleura point et fit le meilleur accueil à son ancien condisciple. Le bonhomme alla jusqu'à parler sans émotion de ce coquin de Zurban, qui n'avait jamais osé revenir à Morlaix.

— Sans lui, dit-il, notre pauvre fils aîné serait peut-être encore de ce monde ! Tenez, Binigan, je ne vous blâme pas d'avoir pris le métier de marin; vous avez bien tourné, vous voici en route pour devenir capitaine, et votre bonhomme de père est chargé de famille; on sait que vous lui déléguez partie de votre paye. Très-bien ! Mais si Victor n'en avait pas fait à sa tête, il serait en passe de me succéder bientôt, comme fera un jour son frère Matthieu.

(A suivre)